

2021



Rapport d'activité

Le Conseil de fondation

Jean de GAUTARD

Président, membre du Bureau
Ancien syndic de Saint-Légier La Chiésaz
Avocat

Jean-Marc ROETHLISBERGER

Vice-président, membre du Bureau
Ancien Directeur de la Maison des Jeunes

Edith WILLI

Membre du Bureau
Ancienne Municipale, Membre

Albert-Edouard FAHRNI

Membre du Bureau
Notaire, Membre

Madeleine BURNIER

Ancienne Municipale
Membre

Denise MALCOTTI

Membre du comité de l'ASPr
Membre

Sylvie REYMOND DAROT

Ancienne directrice PROFA,
Membre

Yvette RUTISHAUSER

Représentante des familles
Membre

Laetitia SCHEIDEGGER

Représentante des résidents
Membre

Henri VIDOUDEZ

Ancien directeur d'institution
Membre

Olivier CHANGEA

Accompagnant socio-éducatif
Représentant du personnel
Invité

Notre mission

La Fondation a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes avec un handicap physique ou en situation de polyhandicap, ou présentant une déficience intellectuelle légère, domiciliées en principe dans le canton de Vaud.

La Fondation développe et gère des structures qui permettent de répondre à la singularité de leurs besoins et aspirations. Elle accompagne leur développement humain et participe à l'effectivité de leurs droits, dont ceux à la formation, au travail, aux loisirs, au choix de leur mode de vie et ceci dans la dignité durant toute leur existence.

Elle contribue à sensibiliser la société aux réalités de toutes les personnes accompagnées.

La Fondation Les Eglantines, créée en 1950 est reconnue d'utilité publique. Au cœur de la ville de Vevey, elle vise à soutenir la pleine participation d'une centaine de personnes et à agir en faveur d'une société inclusive.

Elle jouit d'un emplacement idéal à quelques pas du lac et des commerces, ce qui permet aux bénéficiaires de se déplacer seuls dans la limite de leurs possibilités que ce soit pour leur travail, leurs loisirs ou pour faire leurs courses.

Elle propose les prestations suivantes:

- Hébergement adapté selon le type de handicap
- Soins en fonction des besoins des personnes
- Accompagnement à domicile
- Activités de travail dans les ateliers
- Activités de développement personnel



Le mot du président

Dans le rapport sur l'année 2019, je me suis lourdement trompé sur la question de la durée du COVID. Dans le rapport 2020, j'ai pris garde à ne pas « faire de plans sur la comète ».

Le 10 mai dernier, notre Directeur, José Barroso, a transmis son 52ème point de la situation-COVID, qu'il a envoyé chaque mois depuis le début de la pandémie. Ce 52ème point de la situation faisait état du fait que le port du masque était abandonné dès le 11 mai 2022.

Ainsi, notre institution, tous ses bénéficiaires, ses résidents, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ont subi cette situation depuis plus de deux ans.

Contraintes nombreuses, vigilance de tous les instants ont été le lot du quotidien.

Ainsi, ce mot du Président sera consacré presque exclusivement aux remerciements à toutes et à tous, à la Direction générale et à M. José Barroso en particulier, à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs, aux résidents et aux bénéficiaires qui ont, bon an mal an, accepté la situation et, malgré la charge de travail et le stress accru, ont permis à notre institution de traverser ces deux grosses années sans trop de peine.

Ce fut peut-être plus difficile que ce qui a pu transparaître. Toutefois, la qualité de l'accompagnement de nos bénéficiaires n'a pas eu à souffrir du COVID et pour cela, vous méritez de recevoir mes très sincères mercis.

Je terminerai ce mot en adressant un message particulier à Mme Edith Willi, membre du Conseil de Fondation et membre du Bureau depuis de très nombreuses années, qui a demandé à être libérée de sa charge pour savourer encore mieux cette belle période de sa vie.

Edith Willi, dont la fibre sociale a toujours été liée à une fibre artistique, a été une collègue extrêmement appréciée au Conseil de Fondation et surtout, au sein du Bureau. Lors des séances, elle est toujours intervenue avec sagesse, compétence et bienveillance. Son expérience du service public et son amour des gens ont été des valeurs dont l'institution a pu profiter tout au long de ces années.

Merci Edith !

Le Président
Jean de Gautard

**...POUR CELA,
VOUS MÉRITEZ DE
RECEVOIR
MES TRÈS SINCÈRES
MERCIS.**





Le mot du directeur

L'année 2021 a été en continuité de la précédente, bien occupée par la pandémie !

Le nombre d'infections au Covid-19 a été un peu plus important chez les collaborateurs (25 contre 18 en 2020). Pour les bénéficiaires, c'est l'inverse, 4 infections contre 10 en 2020.

Cependant, rien n'était joué et nous avons dû maintenir un taux de vigilance élevé et des mesures de prévention très importantes.

La Fondation a tenu, malgré les différentes périodes de crise, à rester en contact le plus étroit avec les bénéficiaires et leur famille ainsi qu'avec les différents partenaires. Les moyens mis à disposition par les services de l'Etat (appuis divers et financiers), nous ont permis de renforcer notre capacité à affronter les modifications environnementales sociales et humaines.

2020 correspond aux 70 ans de la Fondation. Les projets avaient été lancés mais ont dû être interrompus au vu de la situation sanitaire. Au final, ce projet a été abandonné et reporté sur l'anniversaire des 75 ans.

Si la plupart des dossiers ont été suspendus en 2020, nous avons pu en reprendre un certain nombre en 2021. Voici quelques temps forts pour la direction :

- Le départ de notre collègue Claudia Brücher annoncé pour le mois de mars 2022. Après plus de 20 années au service de la Fondation, elle a

fait valoir son droit à une retraite anticipée bien méritée. Nous la remercions très chaleureusement pour sa fidélité au service des Eglantines et pour son grand engagement auprès de l'ensemble des bénéficiaires et leur famille ainsi qu'auprès des équipes dont elle a eu la responsabilité.

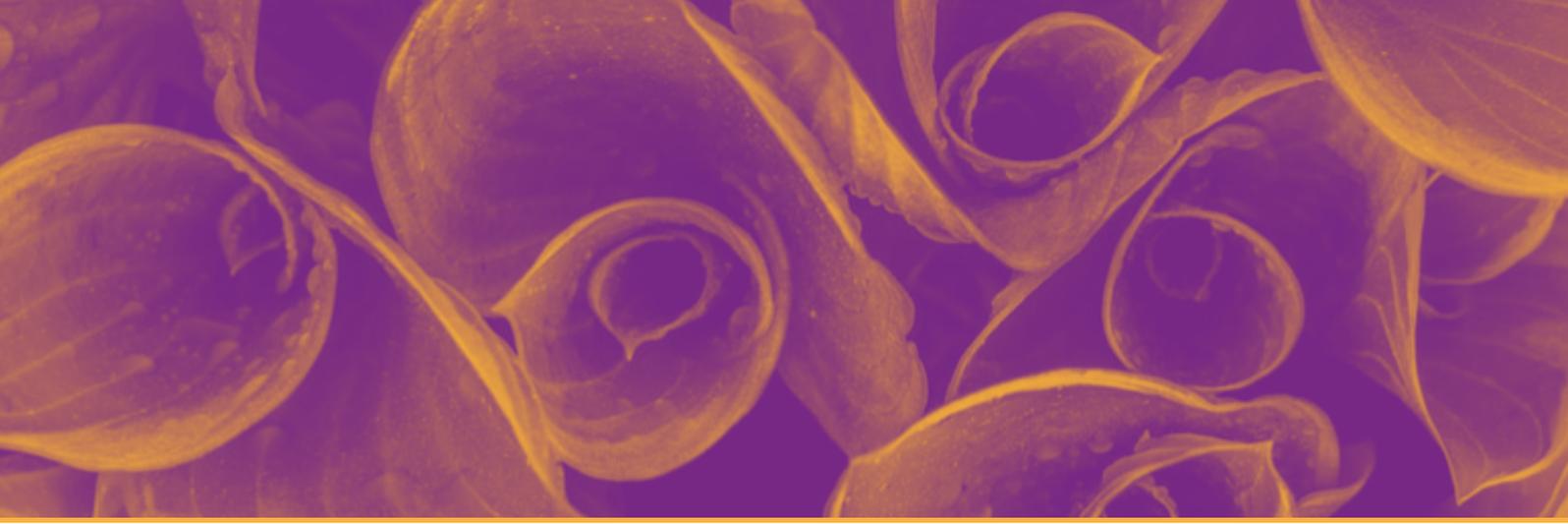
- Pour lui succéder à son poste de Responsable du Secteur Hébergement Jaman et de l'équipe de nuit, nous avons en toute fin d'année confirmé l'engagement de Madame Annie Doudement qui a pris ses fonctions au 1er avril 2022.

- La validation du Plan de mobilité, exigé pour obtenir (enfin !) l'autorisation d'habitation de la Commune de Vevey.

**« NOUS TRAVAILLERONS
ENSEMBLE POUR SOUTENIR
LE COURAGE LÀ OÙ IL Y A DE
LA PEUR, POUR ENCOURAGER
LA NÉGOCIATION LÀ OÙ
IL Y A LE CONFLIT, ET DONNER
ESPOIR LÀ OÙ RÈGNE LE
DÉSÉSPOIR »**

— NELSON MANDELA





- Certification du système d'organisation CLASS : nous avons obtenu avec succès la 1ère certification le 26 novembre. Elle est valable 3 ans et a été obtenue après deux visites d'audit.
- Les réflexions pour une importante rénovation du bassin thérapeutique et de son espace vestiaires-douches ont débuté en interne. Un architecte nous accompagne pour élaborer des plans et une estimation grossière des coûts afin de déposer une intention de projet qui constitue la 1ère étape du projet.

On pouvait à fin 2021 avoir l'espoir que la situation sanitaire allait se stabiliser et laisser place à une reprise des activités laissées en suspens au début de l'année 2020. Au moment d'écrire ces lignes, nous savons que le début d'année 2022 a connu son pic de la crise et a encore une nouvelle fois reporté les différents projets à plus tard...

Malgré les obstacles, nous gardons une vision optimiste de l'avenir qui nous attend !

José Barroso
Directeur

**LA FONDATION A TENU,
MALGRÉ LES DIFFÉRENTES
PÉRIODES DE CRISE,
À RESTER EN CONTACT
LE PLUS ÉTROIT
AVEC LES BÉNÉFICIAIRES ET
LEUR FAMILLE AINSI
QU'AVEC LES DIFFÉRENTS
PARTENAIRES.**





150 collaborateurs

Age moyen du personnel : **42** ans

Age moyen des résidents : **44** ans

32 % d'hommes et **68** % de femmes



Un budget de **CHF 13'544'000.-**

CHF 28'062.- de dons

L'ateliers Dactyle Service effectue **1000**
reproductions par jour ouvrable



1800 pièces de céramique créées,
fabriquées et vendues par l'atelier Argile
sur toute l'année



Service d'Accompagnement à domicile

C'est une toute nouvelle équipe qui constitue désormais le service d'Accompagnement à domicile, suite au décès d'un collaborateur, puis aux départs successifs à la retraite de deux éducatrices et d'un éducateur.

Nous sommes trois éducatrices qui formons fièrement cette nouvelle équipe de soutien à domicile. Mais que faisons-nous exactement ?



Les professionnelles de l'accompagnement à domicile offrent un service d'aide et de conseil au maintien à domicile, orienté vers l'accueil de personnes en situation de handicap qui disposent de l'autonomie nécessaire à ce type d'habitat. La recherche et l'adaptation d'un logement peuvent faire partie des prestations. L'accompagnement s'adresse à toute personne adulte bénéficiant d'une rente AI ou d'un autre financement, qui souhaite avoir un soutien à domicile pour accomplir diverses démarches, ceci dans le respect de ses souhaits et décisions.

LE BUT PRINCIPAL EST D'ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES PERSONNES À EXERCER UNE INFLUENCE SUR LEUR ENVIRONNEMENT

Le but principal est d'accroître la capacité des personnes à exercer une influence sur leur environnement en leur offrant les services d'informations et de formations nécessaires pour passer d'un concept intégratif à un concept émancipatif (autodétermination).

L'accompagnement est structuré par un projet d'accompagnement individualisé, et complété par les prestations des Centres Médicaux-Sociaux (CMS), d'autres prestataires de services ou d'aides privées engagées directement ainsi que de divers thérapeutes indépendants, en fonction des besoins.

Et concrètement ça veut dire quoi ?

Le fait d'être en situation de handicap ne devrait pas exclure une personne pour choisir où et comment elle souhaite vivre. Nous sommes là pour soutenir les personnes dans leur projet qui consiste à vivre en appartement, depuis la première étape, l'évaluation de leurs capacités et leur motivation, jusqu'à l'emménagement et l'organisation du quotidien.

Nos interventions dépendent des besoins du bénéficiaire et son réseau existant, ce qui est très diversifié d'une personne à une autre. Nous pouvons axer nos interventions sur des apprentissages comme l'élaboration de repas, faire des achats, contacter des gérances ou des services administratifs ou encore négocier des budgets avec les curateurs.

Un autre élément récurrent pour des personnes qui ont choisi de vivre en appartement, est l'isolement social, surtout si leur réseau est pauvre. Nos activités peuvent donc avoir aussi comme but une présence régulière, pour écouter et échanger, ou pour organiser par exemple des activités de loisirs. Des soirées à thème peuvent être proposées auxquelles tous les bénéficiaires sont invités.

Le but final est une inclusion dans la société, ce qui peut prendre passablement de temps.

Le dernier point concerne le réseau; vivre en appartement demande des interventions différentes: soignants, thérapeutes, aides au ménage, gérances, curateurs, familles et autres. Notre rôle

principal est la coordination du réseau de chacun afin d'assurer une bonne communication. Pour cela nous sommes reconnaissantes de pouvoir bénéficier d'un bureau à l'avenue de la Prairie 24 qui nous permet d'y organiser nos colloques, différents rendez-vous, et effectuer nos tâches administratives.

Le service d'Accompagnement à domicile est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 18.30. Nous n'assurons pas de présence le week-end, la nuit et les jours fériés.

Si vous connaissez une personne qui est intéressée par notre service et les prestations que nous offrons, n'hésitez pas à l'orienter vers nous. Nous serons heureuses de l'accompagner dans son projet de vie, dans le respect de son rythme et de ses besoins, tout en agissant pour une société plus inclusive.

L'équipe du service
d'Accompagnement à domicile
Liesbeth, Valérie et Gaétane



Photo © Mathieu Lacrabère



Extraits de sens...

BG est sportif par essence et tout dans sa vie se confond avec les normes qu'il s'est fixé. Intègre et exigeant, son esprit jovial tranche avec les crampes qui le tiraillent. C'est un footballeur et la compétition une raison suffisante pour alimenter son désir de performer. Toujours et encore, il affronte les résistances que son corps lui envoie. BG martelle ses ambitions à qui veut les entendre et gagne.

MP s'est détaché de son fauteuil et d'un geste approximatif, a retiré les sangles qui lui maintenaient les pieds. Son effort et la répétition de ses essais pour parvenir à ouvrir le fermoir et tirer sur la sangle, le ventre encore basculé sur ses cuisses, suffisent à l'essouffler. Il se redresse, se servant des poignées sur le côté de son siège pour extirper son corps affalé en avant, durant tout ce temps.

Il reprend son souffle et puis se hisse en avant pour relever les repose pieds. Il est face à l'espalier et prêt à se mettre debout. Agrippé à la barre, il attend mon signal pour enfin poser ses fesses sur le module qui lui servira de banc de musculation.



Je l'aide à s'allonger et lui positionne les pieds et les genoux dans l'axe de ses hanches. Il paraît tellement droit ainsi et si avachi dans son fauteuil. Il inspire le soulagement d'être dans une nouvelle position à l'écoute des consignes.

EL vient le jeudi. Elle se change avant d'entrer et on l'entend chanter depuis la salle de fitness. Elle aime le vélo et les tirs au panier, mais elle se passerait bien du stepper. Elle attend avec impatience le moment de s'allonger pour exécuter une longue série d'abdominaux. Elle sait qu'après cela, elle retournera se changer.

AAL glisse de son fauteuil délicatement. Sa progression est lente et mesurée. Elle s'allonge sur le tapis juste en dessous, soupire son soulagement d'être encore parvenue à s'extirper de son assise. Elle sourit mais elle sait déjà l'énergie qu'il lui faudra mobiliser pour satisfaire son envie de conquête.

Durant un cycle ou deux, elle répète et elle enchaîne les postures, glissant une jambe, arrachant l'autre à la gravité. AAL prend appui sur ses coudes pour se hisser jusqu'au module devenu le support qui lui permettra peut-être de se redresser, le regard tourné vers son fauteuil dès les enchaînements exécutés et terminés.

RW vient depuis très longtemps en séance de sport. Son allant et sa rigueur donnent l'illusion au temps qui passe. Affable et d'humeur égale, il me partage ses remerciements déclamés dans une posture d'intense humilité. Mon approbation est attendue



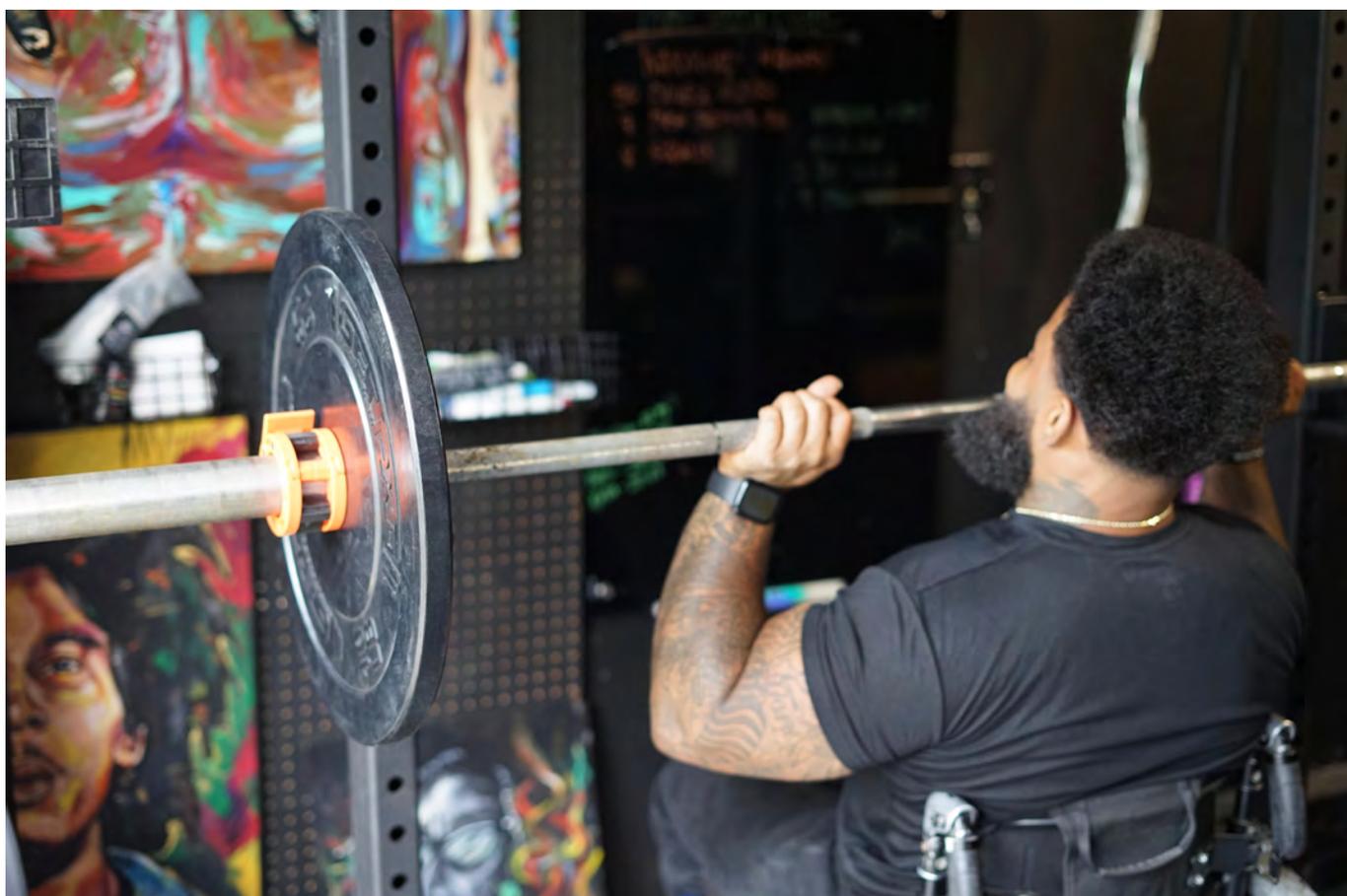
**LES MACHINES SYMBOLISENT
LES EFFORTS MODÉRÉS À
INTENSE MAINTENUS DANS
LA DURÉE.**

lorsqu'elle n'est pas réclamée. Il se sent soulagé au moment où mes mots lui donnent l'assurance du travail accompli.

Bien d'autres extraits sont d'autant d'expériences singulières. Autant de réalités et d'histoires au quotidien qui s'enchaînent ou bien se cumulent. Il faut recréer l'espace indéfiniment pour que les suivants accèdent à leur place. Comme au théâtre, les tableaux évoluent, le décor change. Il faut démonter pour réinstaller, agencer et pouvoir se mettre

en mouvement. Les machines symbolisent les efforts modérés à intense maintenus dans la durée. Les tapis et les modules sont caractéristiques des gestes répétés, de la mobilité douce et du renforcement musculaire en profondeur. Il reste les objets en tout genre qui au premier abord semblent faciles à identifier. Pourtant, une fois en action, la personne lui donne une autre fin.

Xavier Lefebvre
Coordinateur Centre de Jour Jaman





ATELIER DÉCORATION

Réalisation des toiles
qui entourent le décor
du tea-room

LA PEINTURE PENDULAIRE



J'ai trouvé que cette technique est maline!



◆ Réalisation

Nous avons travaillé tant sur des toiles neuves que sur des toiles de récupération. Il a d'abord fallu protéger le sol avec de grands papiers de protection. Ensuite, nous sommes passés à la fixation. Nous avons utilisé un aimant fort fixé au plafond au bout duquel nous avons suspendu une ficelle pour y mettre un flacon rempli de peinture que nous avons diluée à l'aide d'un produit spécial. Le bouchon du flacon est percé afin de permettre à la peinture de



s'écouler et nous lui donnons ensuite l'impulsion du mouvement et laissons ensuite le mouvement se faire par lui-même. Nous avons testé cette technique avec plusieurs couleurs, avec et sans diluant et avons remarqué que le mouvement se faisait moins longtemps sans diluant plutôt qu'avec.



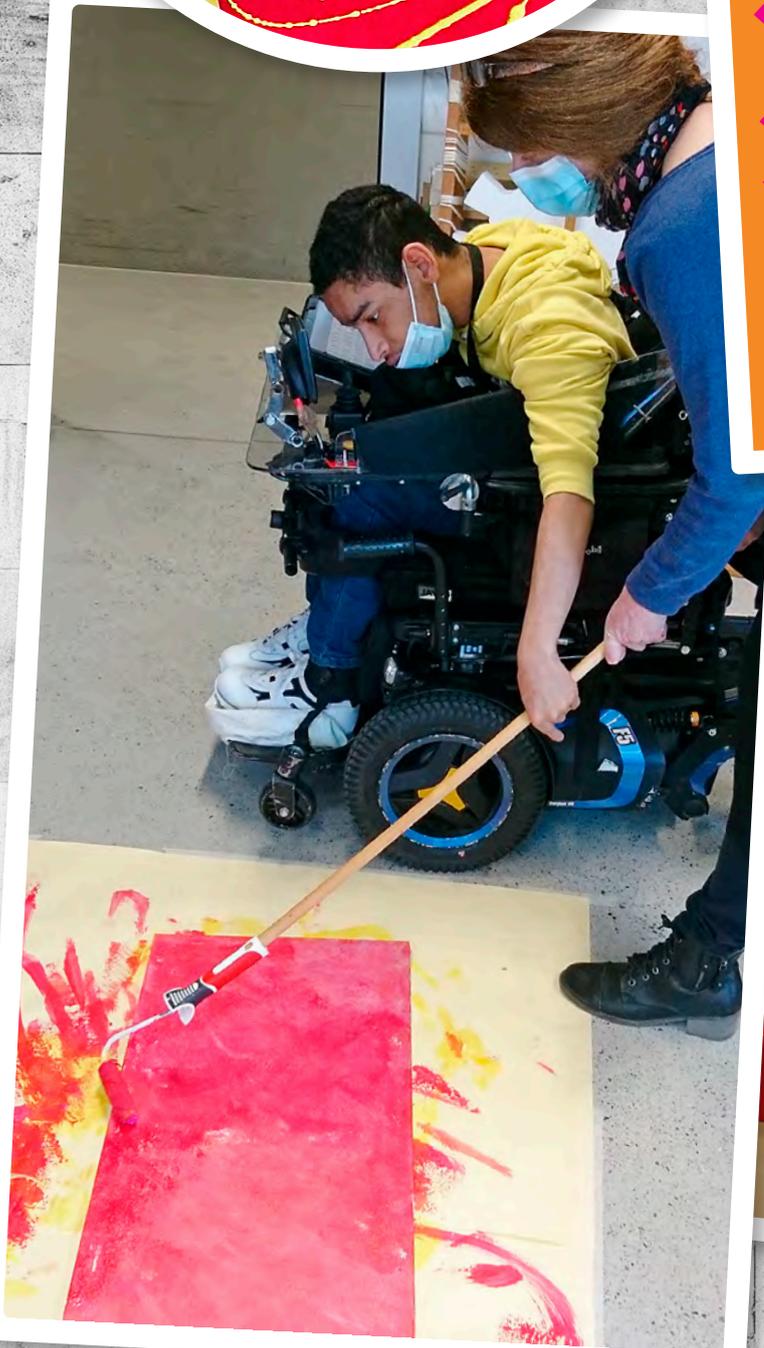
Moi, cela m'hypnotisait tellement que je n'arrivais pas à prendre de photo!



« Pour moi, le fait de tester cette technique a été impressionnant. Par contre, je trouve qu'on est très vite freiné dans les possibilités de dessins (style) »

➡ Matériel utilisé

- ◆ Peinture
- ◆ Diluant pour la peinture afin d'obtenir la texture souhaitée
- ◆ Récipient, flacon percé
- ◆ Ficelle pour suspendre le récipient
- ◆ Fixation au plafond
- ◆ Toile
- ◆ Papier de protection



Avec ou sans Covid, la Fondation n'a pas baissé sa vitesse de croisière

L'an II du Covid a permis un retour progressif à la normale. Les ateliers ont tourné, les boutiques et les marchés ont réouvert, nos bénéficiaires ont retrouvé une vie plus chaleureuse, comme tout un chacun.

Les charges extraordinaires et spécifiques au Covid se sont élevées encore cette année à Fr. 103'569.— (matériel, intérimaires et remplacement interne) après un montant de Fr. 310'643.— en 2020.

Ces charges non prévues ont pu être intégrées dans notre budget courant. Le résultat avant décompte final de l'Etat de Vaud est positif à hauteur de Fr. 245'870.—

Les taux d'occupation de nos différentes places (l'hébergement, les centres de jour, les quatre ate-

liers et l'accompagnement à domicile) sont satisfaisants. Ces bonnes couvertures nous permettent de recevoir les subventions prévues et promises par le canton.

**LE RÉSULTAT AVANT
DÉCOMPTE FINAL DE L'ÉTAT
DE VAUD EST POSITIF À
HAUTEUR DE FR. 245'870.—**

Après le remboursement complet de l'emprunt du nouveau bâtiment en 2020, les investissements s'orientent vers la rénovation de notre bâtiment historique de l'avenue Prairie 26. Nous avons entièrement mis à neuf 3 studios de résidents ainsi que le monte-charge du même immeuble. De plus, le projet de rénovation du bassin thérapeutique a commencé avec l'aval du Canton de Vaud pour les étapes préliminaires et nous remercions ici nos généreux donateurs.

Stéphane Rausis
Adjoint Direction,
Finances Administration et RH



Photo © Loïc Jeanbourquin

Exploitation au 31 décembre 2021

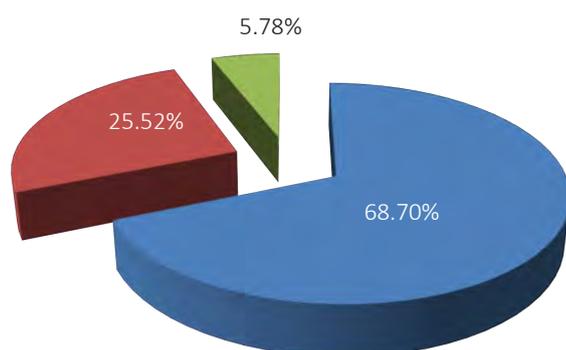
	Comptes 2021	Comptes 2020	Part en % (2021)
Produits d'exploitation			
Contribution du canton VD	-8'854'256.40	-8'567'971.45	65.35%
Contribution des bénéficiaires VD	-3'405'122.22	-3'404'762.75	25.13%
Contribution des autres cantons	-338'590.35	-339'360.75	2.50%
Contribution des bénéficiaires autres cantons	-52'470.80	-50'740.00	0.39%
Contribution aux coûts des prestations ambulatoires	-116'083.80	-131'397.80	0.86%
Revenus de la fabrication et prestations de nos ateliers	-419'004.61	-387'808.18	3.09%
Autres revenus provenant de prestations aux bénéficiaires	-42'238.00	-29'058.85	0.31%
Produits exceptionnels	-207'752.35	-15'723'485.37	1.53%
Revenus locations et intérêts	-46'808.70	-46'747.75	0.35%
Revenus des prestations au personnel	-2'766.70	-2'970.40	0.02%
Autres contributions	-64'687.40	-96'587.40	0.48%
Solde hors exploitation			0.00%
Total produits d'exploitation	-13'549'781.33	-28'780'890.70	100%

Charges d'exploitation

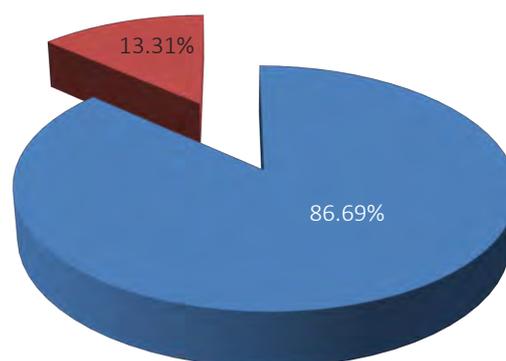
Salaires et frais du personnel	11'351'470.69	11'042'062.42	85.32%
Salaires et frais du personnel AI	181'125.95	178'633.70	1.36%
Matériel et produits médicaux	14'806.95	11'415.55	0.11%
Alimentation	325'975.44	306'362.93	2.45%
Entretien nettoyage et lingerie	199'794.16	193'590.39	1.50%
Entretien immeubles, mobilier et machines	352'085.19	304'956.34	2.65%
Charges d'investissement	336'715.63	16'041'974.14	2.53%
Eau et énergie	159'736.19	177'694.65	1.20%
Centres de jour, animation, sorties, loisirs et excursions	65'855.37	63'851.04	0.50%
Charges d'exploitation des ateliers	46'661.10	44'739.15	0.35%
Frais de bureau et d'administration	55'470.83	52'453.62	0.42%
Autres charges d'exploitation	214'213.65	351'669.05	1.61%
Total charges d'exploitation	13'303'911.15	28'769'402.98	100.00%

Excédent d'exploitation avant décompte final du canton	-245'870.18	-11'487.72
--------------------------------------------------------	-------------	------------

- Contribution des cantons
- Contribution des bénéficiaires
- Produits et revenus divers



- Charges salariales
- Charges d'exploitation



Bilan au 31 décembre 2021

Actif	2021	2020
Actif circulant		
Caisse	11'819.40	9'891.70
Postfinance	56'237.09	28'825.49
Banque, compte courant	762'517.51	961'766.48
Postfinance crédit de construction		2'382.24
Fonds en transfert	2'028.00	7'879.70
Créances résultant de ventes et de prestations	2'261'780.00	1'677'943.70
Autres créances à court terme envers des tiers	95'448.95	117'093.03
Stock marchandises	29'493.05	23'524.00
Actifs transitoires	12'912.35	16'449.90
Total actif circulant	3'232'236.35	2'845'756.24
Titres	3'800.00	3'800.00
Dépôts de garantie	72'021.75	72'021.75
Véhicules	19'961.00	25'791.00
Matériel informatique et de communication	198'258.66	210'916.37
Mobilier et agencement	286'103.47	279'085.07
Machines et outillages	144'407.72	150'750.86
Construction en cours		
Immeuble d'exploitation	2'146'035.63	2'066'423.12
Total actif immobilisé	2'870'588.23	2'808'788.17
Total de l'actif	6'102'824.58	5'654'544.41

Passif	2021	2020
Fonds étrangers		
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	-770'887.44	-642'355.10
Dettes à court terme portant intérêts	-2'132'064.00	-1'933'081.00
Autres dettes à court terme	-656'600.93	-486'628.08
Passifs transitoires	-27'045.00	-25'400.00
Postfinance, prêt long terme	-1'395'881.78	-1'427'944.52
	-4'982'479.15	-4'515'408.70
Capital propre		
Fortune	-1'120'345.43	-1'139'135.71
Total du passif	-6'102'824.58	-5'654'544.41

Dons de particuliers 2021 (par ordre alphabétique)

Madame AESCHLIMANN Catherine, Madame AUDEMARS Claudine, Madame BASTIDE Chantal, Monsieur BESSIRE Yves, Madame BIELLI Hélène, Monsieur BLANC Olivier, Monsieur BODENMANN Herbert, Madame BOELLA-NARETTO Anna, Madame et Monsieur BOULDOIRES-THERY Evelyne et Jean-Pierre, Monsieur CALAME-LONGJEAN Michel, Madame et Monsieur CAMPICHE Suzanne et Jean-Claude, Madame et Monsieur CATALDI Rute et Benoît, Madame et Monsieur CHARVET Marie-Josèphe et Charles, Monsieur CHASSOT Louis, Madame COMINOLI Jacqueline, Madame et Monsieur CUDRE-MAUROUX Françoise et René, Monsieur DANIEL Bernard, Monsieur DE GAUTARD Jean, Madame DE GAUTARD RAYROUD Antoinette, Madame et Monsieur DEFAYES Gabrielle et Arthur, Madame et Monsieur DENTAN Jocelyne et Maurice, Feue Madame DESTRAZ Marianne, Monsieur DI TRIA Michel, Madame DUC Marianne, Madame et Monsieur DUPRAZ Marie-Claude et Alfred, Madame EGLI Claudine, Madame et Monsieur FASNACHT Ann et Walter, Madame FLEURY Jeanne, Madame FUCHS Lydie, Madame et Monsieur FURER Thérésia et Charles, Madame et Monsieur GAGNEBIN Martine et Philippe, Madame GAUGAZ Marlène, Madame et Monsieur GUGLIELMETTI Aurora et Pietro, Madame GUGLIELMETTI Edda, Monsieur GUIGNARD Philippe, Monsieur GYGER Nicolas, Madame et Monsieur HAUSHERR Christine et Rolf, Madame HUGUENIN Suzanne, Madame JACCOUD Rolande, Madame JAGGI-HERITIER Doris, Madame et Monsieur JAQUET Jacqueline et Jean-Pierre, Madame JAUNIN Véronique, Madame JOSEPH-MOCCAND Nadine, Madame et Monsieur LAVANCHY-ZAHND Verena et Michel, Madame et Monsieur LONGSON Joanne et Barry, Madame LUBRANO Annie, Madame et Monsieur LUGRIN Josette et Bernard, Madame MAMIN Françoise, Madame MANN-CAPT Noëlle, Madame et Monsieur MARTIN Ruth et Marcel, Monsieur MAYOR René, Monsieur MEAN Simon, Monsieur MILLASSON Claude, Madame et Monsieur MOOSER Catherine et Markus, Madame MOUSLEH Malak, Madame NICOLA Anne, Monsieur NICOLAS Jacques, Madame PASCHE Jacqueline, Madame et Monsieur PERREIRA Marie-Claire et Robert, Madame PERRET Josette, Monsieur PETIOT Pierre-François, Madame PILET Odette, Madame et Monsieur PITTET Christiane et Marc, Monsieur POGET Philippe, Monsieur PORTMANN Henri Louis, Madame et Monsieur RAU-CHAPPUIS Eliane et Michel, Madame et Monsieur RICHARD-HUBER Sylvia et René, Madame RIMELLA-ROSSIER Lucette, Madame ROESSINGER Anne, Monsieur ROETHLISBERGER Jean-Marc, Madame et Monsieur ROSSIER Anne-Bernardine et Jean-Claude, Madame et Monsieur ROSSIER-PERRENOUD Françoise et Yves, Monsieur SAUGY Emile, Madame et Monsieur SCHEIDEGGER Françoise et Jean-Marc, Madame et Monsieur SCHWAGER Charlotte et Claude, Madame SONNAY Isabelle, Madame SPINI Jacqueline Thérèse, Madame et Monsieur STEAD Gisela et Michael, Madame STEFFEN Josiane, Madame SUTER Livia, Madame et Monsieur THEYTAZ Françoise et Jean, Monsieur TROTTE Jean-Marc, Monsieur TRÜB Jakob, Madame VELESKA Valentina, Madame VERDON Monique, Monsieur VIDOUDEZ Henri, Madame et Monsieur VIONNET Jacqueline et Alain, Madame et Monsieur VITALE Sandrine et Sarino, Madame VOLET Marianne, Monsieur VOLET Vincent, Madame ZEMP Christine.

Dons de personnes morales (par ordre alphabétique),

APCO Technologies SA, Bühlmann Willy et Xavier Sàrl, Café du Port Sàrl, Caisse d'Épargne Riviera, Collège de Champittet SA, Founex Loisirs, GAF Gesellschaft zur Ausbildung von Führungskräften AG Swiss Management Training, Nestlé Nespresso SA "Machines & Accessories", Page Architectes SA, Quincaillerie Riviera SA, Sarina Cuisine SA, Société de Développement Prangins, Tagini Consulting Sàrl, TFI Gestion SA, Ville de La Tour-de-Peilz Famille, jeunesse et sport.

Nous remercions tous nos fidèles donateurs qui nous soutiennent et qui témoignent de leur intérêt pour la Fondation Les Eglantines.



Avenue de la Prairie 26 • CH-1800 Vevey • Tél. 021 925 43 00 • Fax 021 925 43 10
www.eglantines.ch • administration@eglantines.ch